<u>Fiche 10</u> : ENSEIGNANT – REFERENT

CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	▪ Sous l'autorité hiérarchique de l'I.E.N ASH ▪ Intervient dans les établissements du premier et second degré, les établissements médico sociaux.
FONCTIONS ET ACTIVITES	▪ Accueillir et informer toutes les parties concernées (familles, enseignants, responsables de l'enfant, établissements spécialisés) ▪ Organiser les réunions des équipes de suivi de la scolarisation (ESS) ▪ Collecter et fournir les éléments pour l'élaboration des projets personnalisés de scolarisation(PPS) ▪ Réunir et animer les ESS. ▪ Rédiger et diffuser les comptes-rendus des ESS aux I.E.N et chefs d'établissement concernés ▪ Assurer le suivi de la scolarité des élèves en situation de handicap à l'école maternelle et élémentaire, au collège, au lycée, en établissement spécialisé et garantir la continuité et la cohérence du parcours de l'élève. ▪ Assurer les contacts avec les établissements scolaires du secteur ▪ Assurer les liaisons avec la MDA/MDPH
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	▪ Etre titulaire du C.A.E.I., du CAPSAIS, du CAPA- SH ou du 2CA-SH. (toutes options) ▪ Connaissance étendue des champs médico-sociaux et sanitaires. ▪ Connaissance des textes réglementaires. ▪ Sens de la communication ▪ Disponibilité ▪ Capacité à jouer le rôle d'instructeur, de médiateur et de régulateur. ▪ Sens de l'organisation et de la planification : gestion administrative des dossiers, calendrier des réunions. ▪ Maîtrise des éléments de base en informatique